

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHER

Membres présents : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Délibération n°20260423DEL15

GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation de représentants du Conseil Municipal - Centre Social et socioculturel les Taillis

RAPPORTEUR : M. TARIK EZ ZAJJARI

Mesdames, Messieurs,

L'association du Centre Social et socioculturel les Taillis a pour objet de promouvoir la participation effective des habitants à la gestion et à l'animation des deux centres sociaux grand et petit taillis.

Les statuts du Centre Social des Taillis prévoient que quatre représentants de la ville de Bron sont membres de droit du conseil d'administration.

L'article L. 2121-21 du CGCT prévoit un vote au scrutin secret lors de la nomination ou à une présentation.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Il est également précisé que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Il est décidé à l'unanimité de voter à main levée.

Il est donc proposé de procéder à la désignation des délégués au sein du Centre Social et Socioculturel les Taillis.

Sont candidats :

- Valérie BOULARD
- Tarik EZ ZAJJARI
- Nadia DJELTI
- Hervé THIBAUD

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque siège à pourvoir, en conséquence, sont désignés pour représenter la Ville de Bron au sein du Centre Social et Socioculturel les Taillis :

- Valérie BOULARD
- Tarik EZ ZAJJARI
- Nadia DJELTI
- Hervé THIBAUD

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD